

Patche

Cote de référence FR ANOM COL H 213
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H213/patche
Condamné en 1889
Envoyé en Obock et Guyane française
N° matricule 189 / 24979 / 6693 / 427

Informations

transporté (1e catégorie à Obock n°189 puis en Guyane n°24979), libéré (4e catégorie 1e section n°6693 puis 4e catégorie 2e section n°427)

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).